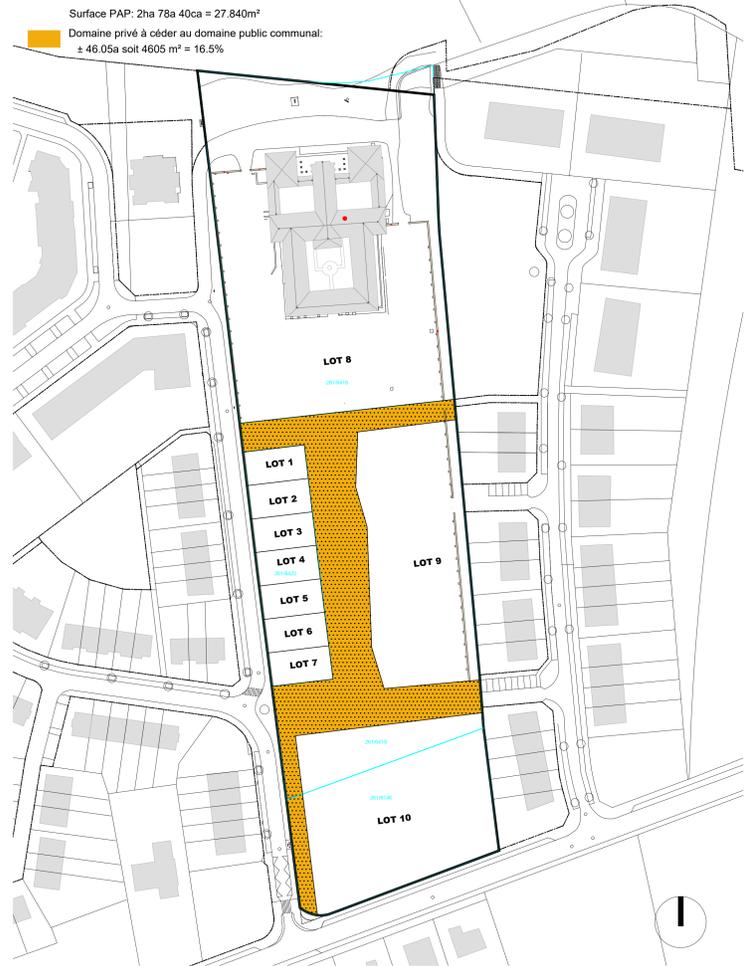
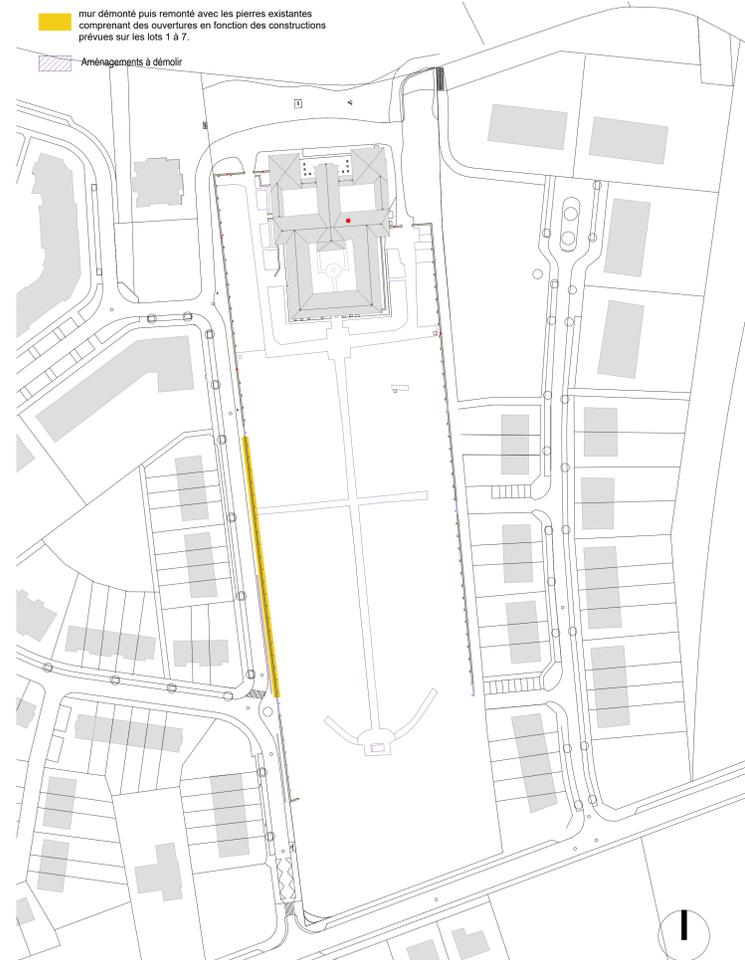


PLAN_SCHEMA DES CESSIONS, LOTS ET PARCELLES EXISTANTES



PLAN_SCHEMA DES DEMOLITIONS



PLAN PAP 1/500



MAISONS UNIFAMILIALES

Construction	LOT 1	3 a 33 ca
-	160,55 m²	312 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	352 (ha)	II+1S

Construction	LOT 2	3 a 33 ca
-	160,55 m²	287 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	351,6 (ha)	II+1S

Construction	LOT 3	3 a 33 ca
-	160,55 m²	312 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	351,3 (ha)	II+1S

Construction	LOT 4	3 a 33 ca
-	160,55 m²	287 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	350,8 (ha)	II+1S

Construction	LOT 5	3 a 33 ca
-	160,55 m²	312 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	350,4 (ha)	II+1S

Construction	LOT 6	3 a 33 ca
-	160,55 m²	287 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	349,9 (ha)	II+1S

Construction	LOT 7	3 a 33 ca
-	160,55 m²	312 m²
287,3 m²	1- mi	1-u
tp	349,2 (ha)	II+1S

VILLAS URBAINES

Construction	LOT 9	42 a 45 ca
-	1039,2 m²	3711 m²
2730 m²	3 constructions	33-c
tp	346,4 m²	11-c
tp	359 m (ha)	IV+1S

Construction	LOT 9	42 a 45 ca
-	346,4 m²	1237 m²
tp	358 m (ha)	IV+1S

Construction	LOT 9	42 a 45 ca
-	346,4 m²	1237 m²
tp	358 m (ha)	IV+1S

RESIDENCE CENTS

Construction	LOT 10	48 a 68 ca
-	2371 m²	7054 m²
4700 m²	1 construction	70-c
tp	351 m (ha)	III+1R+2S
tp	355 m (ha retrait)	III+1R+2S

COUVENT DES CARMELITES

LOT 8	117a 91 ca	
-	2500 m²	3830 m²
4500 m²	1 construction	1-c
12-14 (% existant)	357 m (ha)	II+1S+1C
	352,5 m (ha)	

Cession cession: 46.05a (16.5%)

LEGENDE

Délimitation du PAP et des zones du PAG

--- délimitation du PAP
--- Délimitation des zones différentes au PAG

Courbes de niveau

--- terrain existant
--- terrain remodelé

Nombre de niveaux

II, III, ... nombre de niveaux pleins
+1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
+1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
+1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

h-cx hauteur maximale à la corniche
h-ax hauteur maximale à l'acrotère
h-fx hauteur maximale à la falte

Type et disposition et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu
onc constructions en ordre non contigu
x-m maison isolée
x-mj maison jumelée
x-mb maison en bande

Type et nombre de logements

x-u logements de type unifamilial
x-u-j logements de type unifamilial
x-c logements de type collectif

Forme des toitures

tp toiture plate
tp(1/5<2%) toiture à versants, degré d'inclinaison
orientation de falte

Gabarit des immeubles (plan/coupe)

--- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
--- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
--- alignement obligatoire pour dépendance
--- limite de surfaces constructibles pour dépendance
--- limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
--- limite de surfaces constructibles pour avant corps

Délimitation des lots/lots

Lot projeté
lot projeté
Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min % Pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
max % Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EvP espace vert privé
EvPB espace vert public
A-J aire de jeux
Espace extérieur pouvant être scellé
Voie de circulation motorisée
Espace pouvant être dédié au stationnement
Chemin piéton, piste cyclable, zone piétonne
Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murét

Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projeté / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à sauvegarder

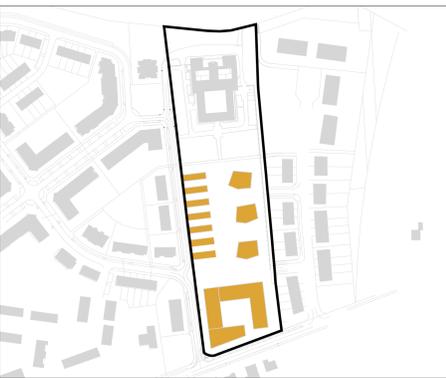
Infrastructures techniques

rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
fosse couverte pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

possibilité d'accès parking souterrain / garage aménagements à démolir
--- limite des surfaces constructibles pour l'étage en retrait
--- limite cadastrale existante
--- limite de surfaces constructibles pour structure légère
--- espace extérieur pouvant être scellé sur construction souterraine
déblais remblais
zone de rétention canalisation pour eaux mixtes existantes bassin enterré
Mur démonté puis reconstruit avec les pierres existantes espace vert privé avec un maximum de 50% de surface extérieure scellée

MODIFICATION	REV.	DATE



N.B. CHAQUE NOUVELLE REVISION ANNUELLE ET REMPLACE TOUS LES TRAVAUX PRECEDENTS TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER PAR L'ENTREPRENEUR OU BUREAU D'ETUDE AVANT MISE EN ŒUVRE ET TOUTE DIFFERENCE DOIT ETRE SIGNALÉE SANS DELAI A L'ARCHITECTE.

MAITRE DE L'OUVRAGE:
LAFAYETTE SA
2, Rue Christophe Plantin
L-2339 LUXEMBOURG

PROJET:
REFERENCE DOSSIER B2A/2008/11

MODIFICATION PONCTUELLE DU PAP N° WUNNEN AM
KLOUSCHTERGAART LUXEMBOURG APPROUVEE PAR LE MINISTRE DE
L'INTERIEUR LE 13.02.2019_REF. 18276/26C

TITRE:
PARTIE GRAPHIQUE MODIFIEE _Plan PAP